

FORMATION PGA COACH

RÈGLEMENT 2022-2023



1. INTRODUCTION

L'AFGolf relance cette année une formation PGA Coach en partenariat avec la PGA of Belgium. Celle-ci se tiendra d'octobre 2022 à octobre de l'année 2023. La formation est conforme aux exigences de la PGA of Europe. Le Comité Pédagogique est constitué de représentants de l'AFGolf, de la PGA et de l'ADEPS. Nous sommes heureux de pouvoir vous proposer un programme complet et professionnel afin de vous préparer au mieux à votre future carrière.

2. QUI PEUT S'INSCRIRE À LA FORMATION PGA COACH ?

LES PRÉREQUIS SONT :

- Avoir un handicap de 4,4 ou moins pendant une durée minimale de 12 mois consécutifs précédant le début de la formation ou remplir les conditions du Playing Ability Test (Cfr site : <https://afgolf.be/formation-pga-coach/>).
- Avoir réussi la **Formation Moniteur Sportif Initiateur Golf** AFGolf et avoir obtenu un résultat de 70% de moyenne sur les matières de techniques d'enseignement
- Réussir les examens liés aux **cours généraux ADEPS Moniteur Sportif Initiateur MSIn** et avoir réussi les épreuves d'examens
- Réussir les examens liés aux **Cours généraux ADEPS Moniteur Sportif Educateur MSEd** et réussir les épreuves d'examens
Note: pour la formation qui commence en Octobre 2022, et suite à l'actualité de cette année, nous comprenons que l'élève pourrait ne pas encore avoir passé les examens des cours généraux MS Educateur. Nous demanderons dès lors à l'élève de régulariser sa situation pendant l'année 2022-2023 et de fournir au Comité Pédagogique une copie de son mail d'inscription dès que possible.
- Etre en ordre d'affiliation dans un club de l'Association Francophone belge de Golf ou de Golf Vlaanderen.
- Etre en possession du brevet de la ligue Francophone de sauvetage : <https://www.lfbs.org/ZNLHome.olp>

3. INFORMATIONS PRATIQUES

DATES :

- **Ouverture des inscriptions** : samedi 30 juillet 2022
- **Clôture des inscriptions** : vendredi 30 septembre 2022
- **Début de la formation** : lundi 24 octobre 2022
- **Fin de la formation** : Octobre 2023

COÛT D'INSCRIPTION :

- Le coût d'inscription pour la formation PGA Coach est de **2.500€**.
- Plusieurs manuels/bouquins/formations en ligne sont à acheter à charge de l'étudiant durant l'année (500€).
- La demande de paiement sera envoyée aux participants après la clôture des inscriptions. Le montant devra être payé en intégralité avant le début des cours.
- Possibilité de demander une facture.

REMARQUES :

- Le nombre minimum de candidats pour l'ouverture officielle de la formation est de **6 candidats**.

4. PROGRAMME DE COURS

Le canevas des cours à suivre pour recevoir le diplôme PGA Coach est présenté ci-dessous. Les **cours généraux** (en vert) seront donnés par l'ADEPS et les **cours spécifiques** (en orange) seront donnés par l'AFGolf et la PGA.

Dans les **cours spécifiques**, une distinction est faite entre les cours théoriques, les cours pratiques et les stages.

	Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 : Didactique et méthodologie	Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs	Thématique 5 : Ethique et déontologie
Cours Généraux	<u>Module CG 2.1.1</u> Statut juridique des clubs et des fédérations	<u>Module CG 2.2.1</u> Introduction à l'évaluation des facteurs de la performance	<u>Module CG 2.3.1</u> Définition des facteurs de la performance sportive	<u>Module CG 2.4.1</u> Les premiers soins et les suites à donner aux accidents « graves »	<u>Module CG 2.5.1</u> Attitudes du cadre sportif face aux assuétudes
	<u>Module CG 2.1.2</u> Responsabilité civile et pénale du cadre sportif à vocation pédagogique	<u>Module CG 2.2.2</u> Aspects psychologiques de l'apprentissage moteur et de la préparation à la performance	<u>Module CG 2.3.2</u> La "machine humaine" à l'effort	<u>Module CG 2.4.2</u> Prévention des blessures du geste sportif	
	<u>Module CG 2.1.3</u> Cadre institutionnel de la lutte contre le dopage et les assuétudes	<u>Module CG 2.2.3</u> Principes méthodologiques du perfectionnement et de l'entraînement sportif	<u>Module CG 2.3.3</u> Introduction à l'analyse du mouvement et du geste sportif		
			<u>Module CG 2.3.4</u> Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive		
Cours Spécifiques	<u>Module CS 2.1.1</u> Révision des règles de golf et organisation de compétitions - pratique	<u>Module CS 2.2.1</u> Technique et biomécanique du golf - théorie	<u>Module CS 2.3.1</u> Travailler avec les juniors	<u>Module CS 2.4.2</u> Préparation physique	<u>Module CS 2.5.1</u> La déontologie d'un professeur de golf
		<u>Module CS 2.2.2</u> Technique et biomécanique du golf - pratique	<u>Module CS 2.3.2</u> Connaissance approfondie du matériel - théorie	<u>Module CS 2.4.3</u> Prévention des blessures liées au golf	
		<u>Module CS 2.2.3</u> Théorie du coaching	<u>Module CS 2.3.3</u> Connaissance approfondie du matériel - pratique		
		<u>Module CS 2.2.4</u> Une communication efficace avec les golfeurs et autres	<u>Module CS 2.3.4</u> Diététique du sport		
		<u>Module CS 2.2.5</u> Stage pratique en club	<u>Module CS 2.3.5</u> Coaching mental		
		<u>Module CS 2.2.6</u> Stage pratique avec l'AFGOLF			

Le **programme complet de cours pour l'année 2022-2023** vous sera communiqué après la clôture des inscriptions. Attention, tout changement d'horaire et/ou lieux sera communiqué par l'AFGolf en temps voulu.

Les cours se dérouleront en bloc de semaines du lundi au vendredi, à savoir :

- Semaine 1 : 14/11/22 - 18/11/22
- Semaine 2 : 30/01/23 - 03/02/23
- Semaine 3 : 13/03/23 - 17/03/23
- Semaine 4 : 26/06/23 - 30/06/23
- Semaine 5 : 28/08/23 - 01/09/23
- Examens finaux : 25/09/23 - 29/09/23

Une **présence à 80% des cours** est obligatoire pour accéder aux examens.

5. STAGES EN CLUB ET AVEC L'AFGOLF

Les stages doivent être prestés dans leur intégralité. La mise en pratique des connaissances et compétences acquises dans les cours spécifiques théoriques est primordiale.

Les candidats devront effectuer les deux stages suivants :

1. Stage pratique en club
2. Stage pratique avec l'AFGolf

1. STAGE PRATIQUE EN CLUB

Le candidat devra prêter **200 heures** minimum dans un club soutenant sa candidature :

- **50 heures** de stage d'observation (le candidat devra suivre son maître de stage durant 50h pour observer la manière dont il enseigne et la structure de ses leçons).
- **150 heures** de stage d'enseignement (sous la tutelle de son maître de stage, le candidat pourra donner des leçons individuelles et collectives).

Le stage se fera en cours de formation auprès d'un maître de stage agréé par la PGA of Belgium. Il devra commencer à partir du début de la formation et se terminera au plus tard en **septembre 2022** (avant les examens finaux).

La prestation liée au stage en club devra toucher les modules et thématiques abordés lors des cours (enseignement et coaching, travailler avec les juniors, connaissance du matériel, ...).

Le candidat devra fournir à l'AFGolf le planning détaillé de ses prestations dans le club **chaque mois** via une grille de prestation.

2. STAGE PRATIQUE AVEC L'AFGOLF

Le candidat devra prêter **8 jours** avec l'AFGolf. Les prestations devront être réparties sur les activités suivantes :

- **Campagne promotionnel club via AFGolf**
- **Golf à l'Ecole**
- **Evénements promotion grand public**
- **AFGolf Kids Cup**
- **Entraînements régionaux (Groupe Jeunes)**
- **Entraînements Paragolf**

Les dates exactes des prestations du candidat sur les activités de l'AFGolf seront définies de commun accord entre le candidat et l'AFGolf. Il est de la **responsabilité du candidat** de prêter le nombre de jours minimum requis.

3. FICHES D'ÉVALUATION ET RAPPORT DE STAGE

- Une fiche d'évaluation sera à compléter par le maître de stage à deux reprises. Une première fois avant le passage de l'examen intermédiaire et une deuxième fois à la fin du stage. Cette évaluation permettra d'évaluer la performance du candidat et l'évolution de celui-ci pendant toute la durée de la formation. Un exemple type de fiche d'évaluation sera envoyé au maître de stage. Cette évaluation sera envoyée à l'AFGolf à l'adresse suivante : pierre-alexis.rolland@afgolf.be
- Une fiche d'évaluation sera également complétée par le staff AFGolf pour chaque journée de promotion prestée.

Un rapport de stage devra être effectué par le candidat à la fin du stage. Le rapport de stage est un travail personnel visant à faire bilan sur les expériences vécues. Un canevas précis à respecter scrupuleusement sera distribué aux candidats en cours de formation.

Le rapport de stage devra être complété rigoureusement et rendu au **minimum 2 semaines avant l'évaluation pratique** finale au responsable de la formation (AFGolf).

6. PROGRAMME D'EXAMENS ET REMISE DU DIPLÔME

Les évaluations porteront sur les aspects théoriques et pratiques dispensés dans les cours. Les examens seront organisés comme suit :

- Un examen théorique intermédiaire (mars 2023)
- Un examen pratique intermédiaire (mars 2023)
- Un examen théorique final (octobre 2023)
- Un examen pratique final (octobre 2023)

Informations importantes :

- Un minimum de **20 heures d'observation** et de **20 heures de pratique** sont requis afin de **présenter l'examen intermédiaire**.
- Une deuxième session en cas d'échec est également prévue (voir planning).
- Le candidat devra obtenir un minimum de **50%** dans chaque module (voir canevas de cours au point « 4. Programme de cours ») pour réussir la formation PGA Coach et être diplômé.
- **En cas d'échec à la seconde session intermédiaire**, la formation prend fin pour le candidat et celui-ci peut se réinscrire à la prochaine formation selon les modalités en vigueur.
- Le diplôme sera remis au terme de la formation, dans le courant du mois d'octobre 2022.
- En cas d'échec aux examens finaux, un recours peut être introduit auprès du Comité Pédagogique dans les 15 jours qui suivent la remise des diplômes par lettre recommandée.
- Le maître de stage peut être présent à la présentation des examens pratiques (intermédiaires et finaux).

7. LEÇONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir le statut PGA Trainee, le candidat doit satisfaire aux critères suivants :

- La réussite de l'examen théorique intermédiaire (mars 2023).
- La réussite de l'examen pratique intermédiaire (mars 2023).
- La prestation d'un minimum de **20h** de stage d'observation et **20h** de stage d'enseignement en club.

Si le candidat ne réussit en première session (mars 2023) une deuxième session intermédiaire sera organisée (mai 2023).

La demande pour le changement de statut s'effectue après la réussite des examens intermédiaires via l'AFGOLF et la PGA Of Belgium.

Le candidat sera autorisé à donner des leçons individuelles sans surveillance de son maître de stage selon les critères suivants:

- Réussite des examens intermédiaires
- Changement de statut (Amateur => PGA Trainee)
- Heures de stages prestés (listées ci-dessus)

Il sera alors de la responsabilité du maître de stage de faire respecter les **barèmes** par les candidats tant qu'ils ne sont pas diplômés PGA Coach (réussite examens finaux).
Une sanction sera appliquée dans le cadre du non-respect des barèmes en vigueur.

Barèmes proposés :

Stade d'avancement du candidat	Tarif / heure
Entre le début de la formation et l'examen intermédiaire Statut Amateur	0 € => Bénévole
Après l'examen intermédiaire et avant la réussite de l'examen final Statut PGA Trainee	30 €
Après réussite de l'examen final (pendant la 1 ^{ère} année d'enseignement) Statut PGA Coach	40 €
A partir de la 2 ^{ième} année d'enseignement	45 €

8. STATUT AMATEUR / PROFESSIONNEL - PGA COACH

Pour les candidats commençant la formation avec le statut amateur, ils gardent leur statut amateur jusqu'au moment où ils sont autorisés à donner des leçons individuelles rémunérées en club (voir point 7 ci-dessus).

Pour les candidats commençant la formation avec le statut pro (Touring), ils se verront attribuer le statut professionnel.